

Conseils communaux

Séance du 20 décembre 2016

Préalablement à l'ouverture de la séance, Mme la Bourgmestre sollicite une minute de silence en mémoire des victimes et des familles des victimes des attentats à Berlin.

Elle excuse Mme Audrey CARLIER, Echevine et Mr Thomas SNYDERS, conseiller communal.

Avant d'aborder l'ordre du jour proprement dit, Mme la Présidente sollicite l'urgence pour adapter une résolution extraordinaire pour des raisons impérieuses, soit une dernière modification budgétaire pour adapter un crédit de travaux concernant la rénovation de la rue du Vieux Moulin à Marcourt (le montant à l'ouverture étant plus important que l'estimation et éviter également de perdre un subside du FRIC). Le Conseil émet un avis favorable sur cet ajout.

La séance est ouverte par Madame la Présidente à 20h05.

SÉANCE PUBLIQUE

Le procès-verbal de la séance du 29.11.2016 est approuvé conformément à l'article L-1122-16 du CDLD et aux articles 44 et 45 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal.

Le Conseil,

Examine et approuve e tableau de bord prospectif de la commune.

Prend acte du rapport accompagnant le budget de l'exercice 2017.

Décide, à l'unanimité d'arrêter le budget communal de l'exercice 2017 comme suit :

1. Tableau récapitulatif :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	4.614.383,55	15.000,00
Dépenses exercice proprement dit	4.446.211,08	310.775,00
Boni / Mali exercice proprement dit	168.172,47	-295.775,00
Recettes exercices antérieurs	2.263.765,25	0,00
Dépenses exercices antérieurs	0,00	0,00
Prélèvements en recettes	0,00	295.775,00
Prélèvements en dépenses	200.000,00	0,00

Recettes globales	6.878.148,80	310.775,00
Dépenses globales	4.646.211,08	310.775,00
Boni / Mali global	2.231.937,72	0,00

2. Tableau de synthèse (partie centrale) Ordinaire

<u>Budget précédent</u>	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	7.891.561,83	40.530,44	75.053,68	7.857.038,59
Prévisions des dépenses globales	5.627.796,58	35.708,25	20.000,00	5.643.504,83
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	2.263.765,25	4.822,19	55.053,68	2.213.533,76

Extraordinaire

<u>Budget précédent</u>	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	3.545.572,23	196.432,00	81.000,00	3.661.004,23
Prévisions des dépenses globales	3.545.572,23	196.432,00	81.000,00	3.661.004,23
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	0,00	0,00	0,00	0,00

3. Montants des dotations issues du budget des entités consolidées

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
CPAS	453.000	20.12.2016
Fabriques d'église		
DEVANTAVE	5.382,95	25/08/2016
JUPILLE-WARISY	9.013,69	25/08/2016
HODISTER-GENES	5.435,68	25/08/2016
RENDEUX-HAUT	25,74	28/09/2016
RENDEUX-BAS	4.572,06	28/09/2016
BEFFE	274,31	28/09/2016
CHEOUX	3.566,88	28/09/2016
MARCOURT	4.473,70	28/09/2016
Zone de police	155.859,49	20.12.2016
Zone de secours	144.692,41	20.12.2016

Décide, à l'unanimité de solliciter une majoration de crédits prévus à l'article 421/731-60/20160022 d'un montant de 10.000,00 €, lesquels seront prélevés sur le fond de réserve extraordinaire.

Décide, à l'unanimité d'intervenir à concurrence de 155.859,49 euros dans le budget 2017 de la zone de police Famenne-Ardenne en ce compris la participation au plan « drogue », montant estimatif.

Décide, à l'unanimité d'intervenir à concurrence de 144.692,41 euros dans le budget 2017 de la zone de secours du Luxembourg.

Approuve les statuts administratif et pécuniaire du personnel communal.

Décide à l'unanimité de fixer le statut administratif et pécuniaire des grades légaux.

Décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le projet d'organigramme du personnel.

Décide, à l'unanimité d'approuver le nouveau cadre du personnel communal.

Décide à l'unanimité d'octroyer des avantages sociaux aux écoles communale et libre de la commune de Rendeux pour l'année 2017.

Décide à l'unanimité d'approuver la répartition des subsides pour l'exercice 2016 suivant le détail arrêté en réunion du 19.11.2015 en ce qui concerne les associations locales ainsi que les subsides divers accordés aux associations diverses.

Décide à l'unanimité d'accorder aux agriculteurs et éleveurs à titre principal ou secondaire, et dont l'exploitation est située sur le territoire de la commune, une aide financière destinée à promouvoir l'aménagement de fumières, dosses à purin et/ou à lisier (aide régie par un règlement).

Décide à l'unanimité d'allouer une subvention en nature au Royal Sporting Club de Rendeux couvrant les charges de chauffage, électricité, eau et entretien des bâtiments en 2017.

Décide à l'unanimité d'allouer une subvention en nature au Rapid Club de Devantave couvrant les charges de chauffage, électricité et entretien des bâtiments en 2017.

Prend connaissance, à l'unanimité des autorisations de chantier.

Arrête les règlements complémentaires sur le roulage A et B.

Prend acte de la notification relative à l'approbation de la MB2 de la zone de secours par le Gouverneur de la province du Luxembourg.

Madame La Présidente présente ses vœux pour 2017.

La séance publique est clôturée à 21h45.

SÉANCE À HUIT CLOS

La séance est levée à 22h00.